

Conseil municipal de Saint Nicolas du 21-12-2015

Présents: Mme Ghislaine LARTIGUE, MM. Patrick CREMA, Guy DAUZON, Guillaume LEJEUNE, Stéphane LIMOUSIN, Alain PERRY, Pascal ROTTE, Philippe ROCCHIETTI.

Absents excusés: Mmes Esperance JULIEN, Nadine LEZAY-PINSON, M. Jean-Marie ROBERT.

1- Délibération pour dossier demande de subvention pour la traversée du village

C'est le cabinet AC2I qui a obtenu la maîtrise d'œuvre. La 1ère réunion aura lieu le 4 janvier 2016.

Les demandes de subventions, qui doivent être réalisées avant le 31 décembre, seront faites sur la base des prix estimés par les services de l'agglomération d'Agen.

Au total, nous pourrons espérer recevoir des subventions à hauteur de 60% du coût des travaux.

2- Point sur les PLUi

Le bureau d'étude CREAM a rencontré la municipalité en décembre afin d'identifier les possibilités de terrain à construire.

3- Demande de subvention pour la Main Tendue

Après étude, il a été décidé à l'unanimité d'annuler les loyers de l'association la Main Tendue pour 2016.

4- Questions diverses

Un sens unique sur le parking à côté de la salle des fêtes va être mis en place. Le marquage au sol va être effectué, des panneaux vont être mis en place. Le trottoir au niveau du chargement du bus va être peint.

La création d'un poste d'« adjoint technique de 1^{ère} classe » a été voté (7 pour – 1 abstention) afin de pouvoir faire évoluer la carrière professionnelle de M Rocchietti.

Les vœux de la municipalité auront lieu le 17 janvier.

Fin de la séance à 22h30.